

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt



Communiqué CGT EDITIS

Dossier Vivendi Cession du Groupe Editis

Dans le cadre de la future cession d'Editis, les élus du comité Editis et les organisations syndicales de salariés, accompagnés d'un expert (cabinet Secafi), ont travaillé sur un cahier des charges.

Ce cahier des charges permettra de peser sur les futurs repreneurs du groupe Editis. Des groupes de travail ont ainsi été constitués et ont travaillé sur différents thèmes, tels que le projet stratégique et industriel, le projet social et l'actionnariat et la structure financière, sans oublier l'indépendance éditoriale.

L'ensemble de ces travaux a été finalisé par l'expert le lundi 12 décembre et présenté le mercredi 14 décembre lors de la réunion plénière du comité Editis en présence de la direction des ressources humaines et de la directrice générale du Groupe.

Une rencontre sera demandée à la direction de Vivendi dans les prochains jours.

En dehors de cette action, notre fédération la Filpac-CGT et son UFICT-LC continueront à interpeller les députés français et européens et les ministères concernés (Culture et Économie) sur ce dossier important qui impacte lourdement toute la chaîne du livre et l'édition française.

Notre fédération, la Filpac-CGT et son UFICT-LC travaillent également en continu avec d'autres organisations syndicales au niveau européen et devraient rencontrer prochainement à Bruxelles la direction générale de la concurrence en charge de ce dossier. Le choix du futur repreneur ne pourra se faire sans l'aval de cette dernière.

Le 15 décembre 2022

Presse :

Didier Glachant CGT EDITIS
0619285287